

# 1

TRACES HISTORIQUES  
ET TECHNOLOGIQUES

## TRACES HISTORIQUES ET TECHNOLOGIQUES

Les trois premiers textes de cette partie abordent les traces au sein de l'histoire, les deux premiers mettant l'accent sur les méthodes d'interprétation des traces.

La recherche des traces inclut l'archéologie dont il n'est pas ici question spécifiquement mais l'article de Michel Menu qui ouvre cette partie montre en quoi l'approche archéologique fournit « un paradigme intéressant, une véritable méthode pour aborder le « vaste champ de l'histoire de l'art ». Michel Menu propose de transférer à l'histoire de l'art la démarche de la tracéologie, discipline archéologique qui étudie, à partir des traces observables sur les outils, les savoir-faire employés. Cette perspective se concentre sur la « mémoire technique » des œuvres du passé en donnant les clés de leur élaboration, en mettant en évidence l'œuvre en train de se faire. Les moyens technologiques mobilisés pour le faire renouvellent notre regard sur les œuvres en les inscrivant dans un processus de fabrication-crédation.

Olivier Faron analyse l'impact de l'école des Annales sur la méthode adoptée par les historiens. En multipliant les traces susceptibles d'intéresser les historiens, cette révolution historiographique fait courir le risque de « développer des histoires loin de l'Histoire ». D'où la nécessité soulignée ici d'inscrire les acteurs historiques dans le contexte qui éclaire le sens de leurs actes. Les traces à partir desquelles l'historien travaille doivent être datées « avec la plus grande précision » afin de transmettre les repères temporels indispensables à la compréhension du devenir historique des hommes.

L'écriture comme trace est abordée par Marie-Hélène Pottier sous deux angles. D'une part le geste qui engage le corps dont elle témoigne, ce que montrent les différents types d'écriture au cours de l'histoire ainsi que l'art de la calligraphie qu'ils impulsent, comme le montre aujourd'hui le tag. D'autre part, le sens dont l'écriture est porteuse et qui permet d'avoir accès, par la parole et le langage, à la pensée humaine, dans sa dimension individuelle et collective.

Les articles qui suivent montrent, dans des domaines différents, en quoi l'évolution des technologies permettant d'identifier de plus en plus précisément des traces constitue un gain de connaissances mais peut aussi poser des problèmes quant à la liberté de l'individu-citoyen.

Alex Türk signifie que la traçabilité numérique qui se fait « le plus souvent à notre insu » menace « le droit à l'oubli et à une vie privée ». On saisit alors l'enjeu des actions de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour encadrer l'utilisation des technologies numériques.

Le fait de ne pas vouloir laisser de traces peut revêtir un tout autre sens : Alain Lamotte propose une mise au point concernant les différents types de traces à partir desquels une enquête policière va être menée, en partie grâce aux résultats des analyses faites dans des laboratoires.

Alain Nicolas dégage la portée des tracés électroencéphalographiques notamment : ils ont permis de « révolutionner la prise en charge de nombreux patients, en particulier celle des épileptiques » et de faire progresser « l'élucidation des mystères du sommeil et du rêve ».

Girolamo Ramunni aborde le « changement de paradigme » concernant la physique qui a conduit au début du XX<sup>e</sup> siècle à « élargir la notion d'observation » puisque le physicien « renonçait à observer directement l'objet de son étude » et « se contentait d'en imaginer les effets produits, de suivre la trace de sa présence ». Les accélérateurs de particules élémentaires marquent une évolution des moyens d'enregistrement tout en s'inscrivant dans le même paradigme.

**Véronique Chabert**